

St Hilaire de Court, le 16 juillet 2021

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Il nous semble que ce projet va à l'encontre des directives de la COP 21 pour préserver le climat et la biodiversité. Il serait préférable, au contraire, de faciliter et mettre en place le ferroutage. Notre ville de Vierzon est dotée d'une très belle infrastructure de voies ferrées qui permet l'installation d'un dispositif de ferroutage rapide et efficace.

En effet, ce projet Virtuo apportera :

- **une pollution de l'air à Vierzon et aux alentours** avec les allers et retours des poids lourds. Même s'ils vont être à terme remplacés par des moteurs à hydrogène, combien de temps va durer cette transition du diesel à l'hydrogène ? A quelle date prendra effet ce changement ? Quelle solution sera proposée lorsque les poids lourds avec une motorisation diesel arriveront ? Seront-ils refusés ?

- **une insécurité sur la route au niveau de l'agglomération vierzonnaise** : le trafic dense des poids lourds va engendrer une augmentation très importante de circulation qui, probablement, provoquera des accidents de la route.

- **une nuisance sonore** accrue par le trafic des poids lourds.

- **la perte d'un espace naturel remplacé par une surface bétonnée** privant la biodiversité de son milieu : oiseaux, insectes, mammifères vont être impactés ainsi que les arbres et haies si utiles pour lutter contre le réchauffement climatique. Un rapide inventaire fait état de plus de vingt espèces d'oiseaux (passereaux et rapaces protégés) et de magnifiques chênes.

Pourquoi avoir choisi **un lieu si éloigné des voies de chemin de fer** alors que, dans un avenir très proche, le ferroutage devrait être mis en place ? Cela ne peut qu'entraîner de **graves répercussions pour les habitants de la communauté de communes**, voire les exposer à des dangers (accidents de la route, cancers ou maladies respiratoires ou cardiaques dues à la pollution de l'air...).

En ce qui concerne l'**argument économique**, pourquoi ne pas utiliser cette zone pour du **maraîchage biologique** répondant à une demande locale (restauration collective et particuliers) ou pour la **filière bois** (scierie, ébénisterie, menuiserie matériaux de construction (charpente, habitation en ossature bois, portail ...) en lien avec la forêt qui est toute proche ? Ce qui créerait de nombreux emplois.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, nous vous adressons nos sincères salutations.

Christine et Pierre Spataro-Durand
18 route de Dampierre
18100 St Hilaire de Court